

COMPTE RENDU

Présents : Martine URRUTIGOÏTY, Dominique RUAUX, Thierry TIRARD, Ulysse MUÑOZ, Eric CLAISSE, Laurent DUBOST, Franck LEBEGUE, Pascal BLANC, Loïc FAUQUEUX

Excusés : Loïc LOILLIER, Jean GATIGNOL, Patrick PLAQUIN, Philippe RANNOU, Bruno DELORME, Cécile ROUSSEL.

Début de séance : 9h30

Ordre du jour :

- Nomination des commissaires sur les compétitions
- Mise en forme du volume 1 des règles de jeu v1.3en y intégrant la réglementation
- Bilan des compétitions saison 2010
- Questions diverses :
 - Rappel des règles financières pour l'organisation des championnats (Laurent Dubost)
 - Rôle administratif du commissaire
 - Compte rendu de compétition pour Subaqua
 - Mise en place suivi des commissaires de compétitions (archivage)
 - Création d'un règlement intérieur à l'instar du CNA
 - Choix des médailles
 - Demande de BPL : affectation des quotas d'équipes pour la D4
 - Matériel
 - Fiche d'encadrement

1. Précédent compte rendu

Validé à l'unanimité.

2. Désignation des commissaires

Saison 2010-2011 :

- D1N Masculine et Féminine Manche 1 : Toulouse 6-7 novembre 2010
Cécile ROUSSEL
- D1N Masculine et Féminine Manche 2 : Hyères 5-6 mars 2011
Dominique RUAUX
- D1N Masculine et Féminine Manche 3 : Clermont Ferrand 2-3-4 juin 2011 **Patrick PLAQUIN**
- D2N : Compiègne 30 avril-1^{er} mai 2011
Thierry TIRARD
- D3N : Ploërmel 21-22 mai 2011
Laurent DUBOST
- D4N : Montpellier 7-8 mai 2011
Martine URRUTIGOÏTY
- Coupe des Régions : Montluçon 11-12 juin 2011
Franck LEBEGUE
- Juniors-Minimes : Saint Martin d'Hères 2-3 avril 2011
Pascal BLANC
- Cadets-Benjamins : Lagny-sur-Marne 14-15 mai 2011
Eric CLAISSE
- Masters : Rennes 16 avril 2011
Jean GATIGNOL

Saison 2011-2012 :

- D1N Masculine et Féminine Manche 1 : Saint Martin d'Hères 5-6 novembre 2011
Loïc FAUQUEUX
Une demande est faite à la CNHS de la déplacer au vendredi 11 et samedi 12 novembre 2011

3. Réglementation

A prévoir dans les dispositions saisonnières 2011 – 2012 :

- Avant le début de chaque match, un représentant du club doit venir valider la feuille de match (vérification des joueurs et n° de bonnets, signature). A défaut, l'équipe est « Forfait ». Après le début du match si une irrégularité est constatée (joueur non inscrit, mauvais n° de bonnet), le joueur fautif doit quitter le match, et ne pourra réintégrer le match qu'après validation par l'arbitre principal.

4. Questions diverses :

Nous rappelons aux commissaires de ne pas oublier de remplir les fiches de gestion des arbitres présents, fiche dans l'ordinateur de la compétition.

Rappel des règles financières pour l'organisation des championnats (Laurent Dubost)
Vu dans la Check List.

- Rôle administratif du commissaire :
Tout est dans le cahier des commissaires. Ce document suite aux modifications du jour doit être soumis aux membres du CNC par le commissaire fédéral pour commentaires avant 10 jours.
Un point important concerne l'envoi au chargé des finances de la fiche de gestion par le commissaire.
- Compte rendu de compétition pour Subaqua :
Voir la trame proposée pour l'international.
- Mise en place du suivi des commissaires de compétitions (archivage)
Faire un tableau relatant les compétitions effectuées par les commissaires
- Choix des médailles :
Pour les jeunes, on prend uniquement le dessin 1 garçon, demande devis en cours
Pour les adultes, choix de la forme de crosse avec palet. Demande de devis différents.
Crosse seule en 3 couleurs ou crosse sur plexi avec tour de couleur.
- Demande de BPL : affectation des quotas d'équipe pour la D4 :
Suite à cette demande voici l'explication :
1 quota par région
1 quota pour la région organisatrice
1 quota pour la région IDF
Pour ce dernier quota c'est le nombre d'équipes inscrites au championnat régional qui a servi de base pour ce choix (33 équipes hors D1 pour IDF, 18 équipes hors D1 pour BPL)

Enfin, s'il reste une place c'est le résultat de la D3 qui détermine l'attribution du dernier quota en fonction de l'Art 3.3 de la réglementation.
- Matériel :
Il est nécessaire de changer l'ordinateur du commissaire, un portable de 13 ou 14 pouces doit être envisagé.

Le fonctionnement du matériel CNHS doit être revu afin de s'assurer qu'il soit bien présent le jour de la compétition et en bon état.

Il est nécessaire de prévoir un budget pour le transport du matériel.
Thierry Tirard se propose de contacter Vincent Pierron pour la gestion du matériel pour la CNHS.
Matériel nécessaire cette saison :

- D1N Masculine et Féminine Manche 2 : Hyères 5-6 mars 2011
1 ligne de touche
2 tableaux multi top
2 klaxons
- D1N Masculine et Féminine Manche 3 : Clermont Ferrand 2-3-4 juin 2011
1 ligne de touche
2 tableaux multi top
2 klaxons
- D4N : Montpellier 7-8 mai 2011
1 ligne de touche
1 tableau multi top
1 klaxon
- Coupe des Régions : Montluçon 11-12 juin 2011
2 lignes de touche
3 tableaux multi top
3 klaxons
1 paire de but
- Juniors-Minimes : Saint Martin d'Hères 2-3 avril 2011
2 lignes de touche
3 tableaux multi top
3 klaxons
2 paires de but
- Cadets-Benjamins : Lagny-sur-Marne 14-15 mai 2011
2 lignes de touche
3 tableaux multi top
3 klaxons
1 paire de but

5. **Compétition Junior 2010:**

Suite à la dernière CNHS, il a été demandé à la commission des litiges de se saisir de ce dossier afin de proposer une sanction par rapport aux deux équipes incriminées sur cette compétition, à la CNHS. Celle-ci devra approuver cette demande et informer ces équipes.

La commission CNC a relaté les faits au près d'une des membres de la commission des litiges.

6. **Grille 42 :**

Pour les matches 51, 52, F1 et F2 :

Lorsque les équipes impliquées dans ces matches étaient dans les mêmes poules X et Y,

Il y a inversion de ces équipes.

Remarque :

Il serait judicieux que le secrétaire général mette à jour la représentation des grilles 42 et 59 sous une autre forme.

7. **Rappel sur la composition du Collège des Commissaires :**

Référence : le compte rendu de la commission CNC du 16-10-2004.

- Pré requis : AN2 actif avec le RIFA HS.

- Pour devenir commissaire : cooptation par le corps des commissaires

- Ne plus être commissaire : ne plus être licencié, ou ne plus être AN2 actif (rappel être commissaire sur une compétition maintient le statut d'AN2 actif), sur décision des 2/3 des membres du corps des commissaires.

- Proposer à la CNHS un commissaire fédéral qui sera également chargé des relations avec le CNA et la CNHS. (D. Ruaux).

8. Mort subite :

On applique cette nouvelle formalisation pour l'ensemble des championnats de France sauf pour les catégories jeunes.

Concernant les problèmes d'égalités en fin de match qui nécessite un gagnant il est proposé d'organiser une mort subite avec le protocole suivant :

On enlève dès le début de la mort subite, un joueur de champs dans chaque équipe (5 joueurs dans l'eau ou moins si une prison est en cours) pour une mort subite d'une durée de 5 minutes. Passé 5 minutes, au premier arrêt de jeu, on enlève 1 joueur dans chaque équipe La remise en jeu se fera sur l'arrêt de jeu correspondant. On renouvelle ce procédé toute les deux minutes (arrêt de jeu suivant), jusqu'à ce qu'il n'est plus qu'un joueur dans chaque équipe.

Les joueurs sortant de l'aire de jeu seront désignés par le capitaine.

Dans le cas exceptionnel ou une équipe avec moins de deux joueurs dans l'eau se verrait accordé un tir de pénalité, un des remplaçants sera autorisé à rentrer dans le jeu pour la durée du tir de pénalité.

Les joueurs pénalisés terminent leur prison. Les remplacements restent autorisés.

9. Arbitrage à 3 aquatiques

Afin de préparer les nouvelles règles certains matches pourront être arbitrés à 3 arbitres aquatiques selon l'avis du commissaire

10. Fiche d'encadrement :

Nous constatons le non retour au commissaire national des compétitions des fiches d'encadrement des équipes participantes en début de saison aux championnats régionaux.

Le CNC demande aux présidents de régions de demander cette fiche d'encadrement en même temps que l'inscription de ces équipes a leur championnat régional.

A la charge aux présidents de régions d'envoyer ces fiches au commissaire national.

Fin de séance : 17h30